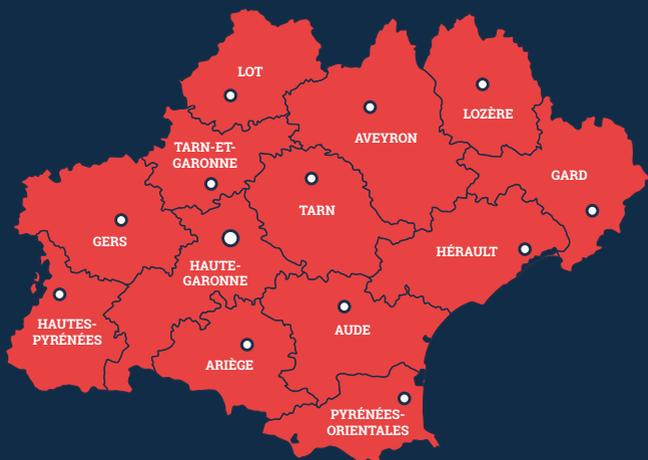


Soyons les artisans de la réussite de vos clients

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne, conseille et forme les entrepreneurs tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession.

Découvrez l'ensemble de nos services en prenant contact avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche.



Trouvez le point de contact le plus proche :



artisanat-occitanie.fr/reseau-des-cma



CMA Hautes-Pyrénées
10 bis Rue du 4 Septembre
CS 80336
65003 TARBES CEDEX
Tél. : 05 62 56 60 60
contact@cma65.fr
cma65.fr

Gagnez en efficacité pour accompagner vos clients.

Nos offres spéciales mandataires

Experts-comptables, avocats, notaires :
Découvrez comment simplifier et sécuriser les formalités de vos clients grâce à nos services.

Notre métier :
accompagner le vôtre



Simplifiez votre quotidien et les formalités de vos clients.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie vous propose l'appui de ses experts formalités pour faciliter votre activité de conseil.

Nous avons imaginé 3 offres spécifiques pour vous permettre de gagner en temps et en efficacité dans la gestion de vos dossiers.

Nous gérons et enregistrons chaque année plus de 70 000 formalités : confiez-nous celles de vos clients.



Nos offres

+ LES + CMA OCCITANIE

CONSEIL ACTIVITÉ

- **Analyse de la situation** pour **qualifier la nature artisanale** de l'activité
- **Aide au choix du libellé** de l'activité
- **Analyse et vérification** de la qualification professionnelle
- **Identification** pour le client **des modalités d'obtention et d'utilisation** de sa qualité d'artisan et du titre de maître artisan ou artisan d'art

FORMALITÉS SIMPLIFIÉES ET SÉCURISÉES

- **Prise en charge complète** des formalités de vos clients : de la constitution du dossier à la validation de la formalité
- **Traitement prioritaire** des formalités en ligne de vos clients
- **Intervention**, si nécessaire, auprès des organismes tiers comme l'Urssaf, le Greffe, le Service des Impôts,... pour résoudre les éventuelles difficultés.

SERVICE CONSEIL MANDATAIRES

- **Temps de conseil personnalisé**, chaque mois, pour répondre à vos questions avec un **conseiller formalités** à votre écoute
- **Accès à des conférences ou webinaires** en fonction des actualités : réglementation, points clés pour optimiser la gestion des formalités...
- **Un espace sécurisé en ligne** pour l'échange de documents.

➤ **APPUI MÉTIER**
Qualité artisanale et qualification professionnelle

Des conseils personnalisés pour définir l'activité de votre client.



75€ HT
par dossier*

➤ **ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL**
Formalités clé en main

Un traitement prioritaire pour vos dossiers clients.



160€ HT
par dossier*

➤ **ACCOMPAGNEMENT CONTINU**
Abonnement formalités et conseil

Du temps libéré pour votre activité de conseil et un accompagnement privilégié toute l'année.



70€ HT par mois
+ **112€ HT** par dossier*
(30% de remise sur notre offre Accompagnement Ponctuel)

* Hors droits légaux